ADRESSE

PRÉSENTÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PAR LA COMMUNE

DE LA VILLE DE DIEPPE,

Dont l'annexe a été ordonnée par le Procès-verbal du 25 Juillet.

NOSSEIGNEURS,

RÉUNIS après des efforts long-temps infructueux, les Repréſentans de la Commune de la Ville de Dieppe ont arrêté, d'une voix unanime, de dépoſer dans le ſein de cette Aſſemblée Nationale, comme dans celui de la Patrie, les ſentimens de ſon admiration & de ſa reconnoiſſance.

Pénétrés de la vérité des principes qui doivent être la baſe de la Conſtitution d'un Peuple Libre, ils n'ont pu lire qu'avec enthouſiaſme vos ſublimes Arrêtés des 17, 18 & 20 du mois dernier. Ils les regardent, avec la France entière, comme les premiers fondemens de ſon bonheur, le *Palladium* de ſa liberté; ils y adhèrent d'eſprit

A

& de cœur, comme à tous ceux qui en ont été la suite & la conséquence nécessaire.

Convaincus, Nosseigneurs, qu'un Ministre honnête homme & citoyen est le présent le plus précieux que le Ciel, dans sa bonté, puisse faire à un Roi juste; les fidèles Dieppois ont déploré la disgrace de ceux qui réunissoient tous leurs efforts, pour entretenir, dans le cœur du meilleur des Rois, le feu sacré de l'amour qu'il avoit voué à ses Peuples, dont on osoit calomnier l'attachement & la fidélité. Un jour de plus, peut-être, & le sang de nos frères alloit couler sur les échafauds; leurs cendres se confondre avec celui des ennemis des Loix & de la Patrie; & le François être réduit à dévorer, en silence, des larmes qui auroient passé pour de nouveaux crimes!

Ils se sont évanouis comme un songe, ces jours de tristesse & de deuil; tous les obstacles sont surmontés, toutes les difficultés vaincues. Votre courageuse fermeté a franchi la barrière qui nous rendoit le Trône inaccessible; vous avez déchiré le voile épais qui déroboit au Monarque l'auguste & sainte vérité. Il se précipite dans vos bras, des cris d'alégresse se font entendre de toute part; des larmes d'attendrissement & de

joie coulent de tous les yeux..... Les descendans de ces fidèles Dieppois, qui donnèrent au Grand Henri des témoignages si éclatans de zèle & d'amour, renferment dans un seul mot les sentimens dont ils sont pénétrés pour le Prince qui l'a pris pour modèle..... Daignez proclamer qu'ils le chérissent comme leur Liberté, & le respectent comme vos Décrets.

Encore quelques efforts généreux, Nosseigneurs, le Peuple François est le premier Peuple de l'Univers; son Roi, le plus puissant des Monarques : & ce grand ouvrage, le fruit de votre patriotisme & de vos lumières, transmet vos noms immortels à la postérité la plus reculée. Nos descendans, libres & heureux par vous, fixant leurs regards sur l'histoire de ces jours mémorables, s'écrieront, dans les transports de leur admiration & de leur reconnoissance : Nos ancêtres, sans Patrie, gémissoient sous un joug insupportable; étouffé par les intérêts particuliers, l'intérêt général étoit oublié, ou méconnu. La voix de la raison s'est fait entendre; bientôt tous les Ordres de l'Etat se sont réunis; les Ministres des Autels ont donné les premiers le grand exemple des sacrifices; une brave Noblesse s'est empressée de marcher sur leurs pas, & les

641

Repréſentans d'un grand Peuple, tous animés du même eſprit, tous dirigés vers le même but, ont travaillé de concert à la régénération de cet Empire. L'autorité Royale devoit être une; quelques mains ambitieuſes & perfides paroiſſoient vouloir y porter atteinte, en la partageant; leurs criminelles entrepriſes ont été repouſſées : la majeſté du trône a repris tout ſon éclat, & maintenant le Peuple François vit heureux, ſous ſon ombre & à l'abri des Lois!

Signé AUGUSTIN LAGRIELY, le Marquis LECORBEILLER, PELST, FREDERIK JEAY, BIEN-AIMÉ, J.-P. BLANQUET, DEMITTIERE, JAQUES DE LAPORTE, DUFRAINE l'aîné, ROUYER, SEILLE, LOUIS THOREL, CASTEL le jeune, ROBERT, DE CORNOY dit Jacquieſt, PIERRE LE MOUNIER, J. PETIT-PÈRE, N. PORION, JOSEPH LE MOUNIER, ANQUETIL, N. ARNOYS, GUILLAUME VASSE, BOURDON fils, ÉTIENNE VASSE, BIGOT, RIOLLE l'oncle, ANGO, AUCLAIR, AUGUSTE DE TOUEN, HOUARD, Préſident; VASSE, Secrétaire.

Chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin Saint-Jacques, N°. 31.